



**PRIX EUROPEEN DU PDE 2009 :**  
**NO.3 RESEAUX**  
**PDE DE ZONE OU PDE INTER-ENTREPRISES**

**Remis lors de ECOMM, à San Sebastian, du 13 au 15 Mai 2009**

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>OBJECTIFS</b>             | <p>Le prix pan-européen des PDE (PEWTA) a été créé pour récompenser les efforts visant à réduire les émissions de CO2 dans les zones urbaines par la mise en œuvre des plans de mobilité en milieu de travail. Le prix est décerné dans trois catégories: pouvoirs publics, employeurs, réseaux (zone d'activité tels que les parcs d'affaires) ou PDE interentreprises.</p> <p>Le prix pour les PDE de réseaux (zones d'activité et PDE inter entreprises) vise à récompenser les efforts coordonnés d'un ensemble d'organismes locaux, qui sont basés dans la même localité et qui sont collectivement responsables d'un pourcentage élevé de génération de trafic. Par exemple: parcs d'affaires, centres commerciaux, aéroports ou hôpitaux. Les regroupements peuvent s'organiser sous la forme de gestionnaires de zones, de syndicats, d'associations, d'intercommunalités, etc.... Ils peuvent réunir des partenaires publics et des organismes du secteur privé.</p> |
| <b>POURQUOI PARTICIPER ?</b> | <p>C'est l'occasion d'être récompensé pour vos efforts en faveur d'une réduction de l'usage de la voiture en solo et de la promotion des modes alternatifs à la voiture et d'être reconnu dans toute l'Europe. Votre prix consistera en un voyage frais payés dans la ville de votre choix pour découvrir d'autres expériences pionnières en matière de PDE, portées par une collectivité, une entreprise ou un réseau d'entreprises.</p> <p>En outre, nous offrons une bourse de <b>1000 Euros</b> pour permettre au gagnant de poursuivre la mise en œuvre de nouvelles actions de son plan de mobilité.</p>  |
| <b>CRITERES</b>              | <p>Les dossiers des candidats seront évalués par un groupe international d'experts sur la base des critères inclus dans le formulaire de demande :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. l'engagement du réseau pour réduire le nombre de trajets en voiture « solo » parmi son personnel.</li> <li>2. l'approche stratégique adoptée: actions, communication, évaluation;</li> <li>3. Les résultats obtenus : l'impact sur la réduction des émissions de CO2 et le transfert modal;</li> <li>4. l'innovation et l'originalité</li> </ol>   |

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>EXIGENCES/ CONDITIONS POUR</b> | Le prix est ouvert à tous les PDE de réseaux, idéalement représentés par le coordinateur principal du réseau. |
|-----------------------------------|---|



|  |   |
|--|---|
| <b>PARTICIPER</b>                            | Chaque candidat doit remplir le formulaire de participation au nom de son réseau (de préférence en anglais). En outre, les candidats sont invités à joindre une copie de leur plan d'action témoignant de la coordination des efforts et de la promotion des PDE.   |
| <b>DATE LIMITE DE DÉPOT DES CANDIDATURES</b> | <p>Envoyez votre candidature à :</p> <p><b>EUROCITIES</b><br/> <b>1, square de Meeûs, BE – 1000 Brussels</b><br/> <b>Mr. Peter Staelens, Tel: +32 2 552 08 66</b><br/> <b>peter.staelens@eurocities.eu</b></p> <p><b>Avant le : 12 Février 2009</b></p>   |
| <b>HISTORIQUE</b>                            | <p>Le prix européen du PDE est organisé dans le cadre d'un partenariat entre EPOMM et COMMERCE.</p> <p>EPOMM est la plate-forme européenne sur la gestion de la mobilité, un réseau de gouvernements dans les pays européens qui sont engagés dans la gestion de la mobilité (MM). Ils sont représentés par les ministères qui s'occupent de MM dans leur pays. EPOMM organise la Conférence européenne annuelle sur la gestion de la mobilité : Ecomm.</p> <p>COMMERCE est un projet européen financé par le programme Energie Intelligente Europe, comprenant les villes de Budapest, Bucarest, Kaunas, Londres, Paris et Plovdiv. COMMERCE vise à faciliter l'adoption des PDE en Europe par la mise en place de partenariats concrets entre les acteurs des collectivités locales et les entreprises basés sur l'échange d'expériences et de savoir-faire. Le but ultime du projet COMMERCE est de réduire les émissions de CO2 dans les zones urbaines à travers la promotion des PDE.</p> |
| <b>REMISE DES PRIX</b>                       | <p>La remise du prix européen du PDE aura lieu lors d'une cérémonie officielle qui se déroulera à San Sebastien le 14 mai 2009 pendant la conférence européenne sur le management de la mobilité.</p> <p>Les gagnants seront invités à présenter et partager leur expérience lors de la conférence, et seront valorisés sur les sites web de EPOMM et de COMMERCE.</p>  |
| <b>PLUS D'INFORMATIONS</b>                   | <p>Pour plus d'informations, contacter :</p> <p><b>Mr. Peter Staelens, Tel: +32 (0) 2 552 08 66</b><br/> <b>peter.staelens@eurocities.org</b></p> <p><b>Mr. Paul Curtis, Tel: +44 (0) 20 7934 9536</b><br/> <b>Paul.Curtis@lept-eu.org</b></p> <p>For more on ECOMM 2009 San Sebastián, see <a href="http://www.ecomm2009.eu">www.ecomm2009.eu</a></p> <p>For more on EPOMM and ECOMM, see: <a href="http://www.epomm.org">www.epomm.org</a></p> <p>For more on COMMERCE, see <a href="http://www.commerce-eu.org">www.commerce-eu.org</a></p>  |

# FORMULAIRE DE PARTICIPATION

## PRIX EUROPEEN DU PDE 2009 : PDE DE RESEAUX (ZONES D'ACTIVITES OU INTER- ENTREPRISES)

Merci d'envoyer vos réponses à EUROCITIES:

*1, square de Meeûs, BE – 1000 Brussels  
peter.staelens@eurocities.eu*

**Date limite de dépôt : 12 Fevrier 2009**

### INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

|  |  |
|--|--|
| Nom du réseau                                | PLAN DE DEPLACEMENTS INTERENTREPRISES DE LYON 7ème ARRONDISSEMENT    |
| Nom de l'organisation portent la candidature | ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE DE LYON 7ème ARRONDISSEMENT |
| Pays   | FRANCE   |
| <b>ADRESSE:</b>                              |  |
| rue  | 1 place Antonin Jutard, Palais de la Mutualité                       |
| Code Postal ,Ville                           | 69003 LYON   |
| <b>PERSONNE A CONTACTER</b>                  |  |
| Nom  | Patrice IOCHEM / Alexandre PROT                                      |
| Téléphone                                    | 04.72.73.11.76   |
| Fax  | 09.50.03.28.54   |
| Email  | adc7@free.fr   |
| Site internet                                | www.lyoncommerce.com   |

## 0. Présentation

Combien d'organismes et de quels types sont présents dans votre réseau?

Merci de donner un bref aperçu de votre PDE, depuis combien d'années est-il mis en place, y a-t-il un plan d'actions, quels sont les objectifs visés de répartition modale?

Quelles sont vos motivations / vos raisons pour la mise en place d'un plan de mobilité (max 150 mots).

Le Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) de Lyon 7ème Arrondissement existe depuis le 1er novembre 2007. Il concerne l'ensemble des acteurs économique du 7ème arrondissement de Lyon (commerçants, artisans, professions libérales et PME de moins de 20 salariés).

Potentiellement, ce PDIE porte sur 3 353 entreprises (moins de vingt salariés) et leurs 8 250 salariés.

Sur la première année, 21 entreprises et 105 salariés ont été inscrits dans le PDIE. Par rapport aux moyens dont dispose l'association, l'objectif est d'intégrer chaque année entre 100 et 150 nouveaux salariés issus d'une vingtaine d'entreprises.

Il s'agit aussi d'obtenir un report modal des utilisateurs de véhicule en direction des transports en commun et des modes de déplacements alternatifs pour faciliter l'accès et améliorer l'attractivité économique du territoire. Parmi les autres objectifs : la réduction de la pollution et des émissions de CO<sup>2</sup>, la fidélisation des salariés et entreprises aux transports en commun, l'amélioration des conditions de travail des salariés.

## 1. Engagement

Merci d'indiquer le niveau moyen annuel des investissements réalisés pour la mise en œuvre du PDE et de décrire comment le PDE se rattache à la stratégie globale de l'organisation / du site

|   |   |
|---|---|
| Y a t'il un coordinateur du PDE   | Oui : 2 personnes sont mobilisées   |
| Y a-t-il un groupe pilote ou un groupe de travail opérationnel                                    | Oui   |
| Quel est le niveau d'implication des cadres dirigeants dans le PDE ?                              | Le niveau d'implication est fort (financier et opérationnel).   |
| Quel est le niveau de coopération avec les autorités locales/régionales ou avec des consultants ? | La gouvernance du territoire repose sur des partenariats publics et privés : Région Rhône Alpes, Grand Lyon, SYTRAL, TCL, Ville de Lyon, Mairie du 7e arr, Commerçants, Artisans, Professions libérales, Entreprises. |

Pour la première année, la valorisation des investissements porte sur 112 000 €, suivant trois axes :

- Le fonctionnement du PDIE, assuré par 2 chargés de mobilité qui gèrent le dispositif et mettent en œuvre le plan d'action (coût : 75 000 €).

- Les entreprises ont co-financé 25 000 € des dépenses de leurs salariés

- La communication, la promotion et la sensibilisation au dispositif des entreprises du territoire (réalisation de plaquette, achat d'espaces dans différents supports, prospection...) ont nécessité un budget de 12 000 €.

Le PDIE de Lyon 7ème se rattache à la stratégie d'organisation des déplacements de l'agglomération Lyonnaise, qui est portée par le Grand Lyon et l'autorité organisatrice des transports en commun (Sytral).

A travers ce PDIE, les acteurs économiques du 7è sont sensibilisés aux solutions de transports alternatifs présentes sur l'arrondissement : autopartage, vélo, transports ferroviaires, covoiturage (en service fin 2009).

A travers ces solutions, il s'agit d'obtenir un report modal des utilisateurs de véhicule en direction des transports en commun et des modes de déplacements alternatifs.

## 2a. STRATEGIE MISE EN OEUVRE : ACTIONS

Merci de décrire les mesures mises en œuvre au sein du réseau dans le cadre du PDE (max 150 mots).

L'Association de Développement du Commerce du 7ème Arrondissement se positionne en quelque sorte comme la "holding" des activités économiques de moins de 20 salariés du territoire. Elle a conduit les diagnostics et études préalables qui ont permis la mise en place du PDIE. Elle est l'interlocuteur unique de l'autorité gestionnaire des transports en commun, avec qui elle a conventionné pour le compte des différents acteurs économiques. Elle propose aux entreprises intéressées la signature d'une convention.

En outre, elle travaille avec les acteurs des déplacements pour proposer une offre complète aux entreprises (vélos, covoiturage, autopartage, train...).

Un travail de sensibilisation adapté à la taille de l'entreprise (rencontre et/ou contact téléphonique) est effectué. L'accompagnement se poursuit y compris après l'adhésion de l'entreprise au PDIE.

## **2b. STRATEGIE MISE EN ŒUVRE : COMMUNICATION**

Merci de décrire comment vous avez communiqué auprès du personnel, à tous les niveaux : sensibilisation, information, ...etc. (max 100 mots).

La communication repose sur :

- des pages consacrées aux déplacements au sein des différents supports : "Magazine du Commerce", "Guide du Commerce"...
  - des articles publiés sur le site internet de l'association et via un espace spécifique dédié au PDIE.
  - des Relations Presse : en 2008, 16 articles de presse, émissions télévision et de radio ont été consacrés au PDIE du 7ème arrondissement.
  - une plaquette regroupant l'offre globale de transports alternatifs de Lyon 7ème
  - le contact direct avec les entreprises, informées par téléphone ou rencontrées directement. En 2008, 300 entreprises du 7è arrondissement ont été sensibilisées.
- Deux personnes sont dédiées à cette communication, qui implique aussi la mobilisation d'une agence communication.

## **2c. STRATEGIE MISE EN ŒUVRE : EVALUATION**

Merci de décrire les méthodes de suivi utilisées pour évaluer vos actions. Indiquer les problèmes rencontrés, les leçons à tirer, les indicateurs choisis, l'implication des différents acteurs, ...

Quelle est la fréquence des enquêtes sur les déplacements du personnel, quel taux de réponses obtenue, un audit du site a-t-il été réalisé ? (max 150 mots)

Tous les 6 mois, dans le cadre du partenariat, des évaluations quantitatives et qualitatives sont réalisées, sur la base des résultats concrets.

Parmi les indicateurs d'analyse figurent : le nombre de salariés inscrits, le nombre et la typologie des entreprises participantes, le taux de fidélisation aux transports en commun, le taux d'abandon de l'usage du véhicule, les émissions de CO<sup>2</sup> évitées.

L'analyse réalisée au bout de 12 mois a par exemple permis de prendre conscience des améliorations nécessaires, notamment la nécessité de réaliser un document de communication unique en direction des entreprises, qui présente l'intégralité des modes de déplacements alternatifs présents sur le territoire. L'analyse a aussi mis à jour la nécessité d'ajouter dans le futur un volet concernant les transports de marchandises. En outre, il est envisagé de mandater une structure extérieure pour analyser les résultats après deux ans de mise en place du PDIE.

## **3. RESULTATS:**

Merci de fournir des éléments chiffrés sur le report modal obtenu auprès du personnel, pour tous les modes de transport, et si possible, une évaluation des émissions de CO<sub>2</sub> évitées (max 100 mots).

En une année de mise en service, plus de 300 entreprises ont été contactées. 104 salariés ont intégré le dispositif, issus de 21 entreprises (commerces divers, médecins, cabinet comptable, pharmacies, entreprises immobilières, entreprises de services...). 52,9% des salariés utilisaient déjà les transports en commun. Ce sont donc 47,1% des salariés qui ont été fidélisés aux transports au commun. 16,3% des salariés ont abandonné l'usage de leur véhicule.

L'enjeu écologique repose sur les 1 774 salariés utilisant leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail. Ces derniers produisent 915 086 200 Kg de CO<sup>2</sup> par an, et consomment 1 046 tonnes équivalent pétrole.

#### **4. INNOVATION**

Merci de préciser ce qui vous semble être particulièrement innovant dans votre démarche.  
(max 50 mots)

Le PDIE de Lyon 7ème arrondissement est la première expérience française qui porte sur l'intégralité d'un territoire (70 000 habitants) et qui permet, par la mutualisation, à des entreprises de petites tailles (généralement exclues des dispositifs traditionnels de déplacement) de devenir actrices du développement durable. Elles bénéficient d'un dispositif d'optimisation de leurs déplacements et peuvent ainsi contribuer au report modal de leurs salariés et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'autre spécificité est que le dispositif est porté par une structure représentative du monde du commerce qui, pour obtenir des résultats probants, s'est ouverte à l'ensemble des entreprises de son territoire.



## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

|   |   |
|---|---|
| <b>Nom du réseau et de l'organisation le représentant :</b>           | Plan de déplacements interentreprises de Lyon 7ème arr.<br>Association de Développement du Commerce de Lyon 7è arr. |
| <b>Pays:</b>  | FRANCE  |
| <b>Nom de la personne à contacter responsable de la candidature :</b> | Patrice IOCHEM / Alexandre PROT   |
| <b>Telephone n°:</b>  | + 33 4 72 73 11 76  |
| <b>Email :</b>  | adc7@free.fr  |

Madame, Monsieur,

Dûment mandaté par [*organisation*], je certifie que les informations contenues dans le formulaire de participation au prix européen du PDE 2009 donnent une image sincère et fidèle du travail réalisé par [*réseau ou nom du PDEZ ou PDIE*].

Respectueusement,

Nom du signataire            Georges SOREL  
Titre du signataire        Président de l'Association de Développement du Commerce  
de Lyon 7ème arrondissement

(Signature non obligatoire )